

Si cet email ne s'affiche pas correctement, [cliquez ici](#).



*Sospel,
La newsletter de mon village*

Lundi 3 Août 2015 - Newsletter n°38

Communiquons !

Un des objectifs de la municipalité depuis sa prise de fonctions, a été d'améliorer la communication vers l'ensemble des Sospelloises et Sospellois. Quelques précisions sur nos actions en la matière...

Comment ?

Tout d'abord, le choix a été fait de proposer un journal municipal régulier, « [Sous l'Olivier](#) » (4# à son actif). Les sujets abordés sont sélectionnés par les membres du conseil municipal en fonctionnant par thématique et en se basant sur le quotidien. Chaque conseiller municipal est libre de rédiger un article. La distribution des numéros précédents a été assurée 2 fois par la Poste et 2 fois par les membres du conseil municipal.

En complément, afin de pouvoir assurer une communication en temps réel, une Newsletter est envoyée par e-mail, à toutes celles et ceux le désirant, sur simple inscription via le site internet de la Mairie. A ce jour, [38 Newsletters](#) ont été produites et transmises à ~350 inscrits.

Afin de coordonner l'ensemble de ces actions, un délégué à la communication a été nommé. Son travail, consiste à faire évoluer la communication et ses moyens au sein de la municipalité, ainsi qu'à améliorer le transfert de l'information vers les citoyen(ne)s, tout en minimisant les coûts.

Le délégué a donc en charge :

- Le journal municipal
- La Newsletter
- La mise à jour régulière du site existant de la Mairie (www.sospel.fr)
- Le maintien d'une communication efficace avec les organismes de presse afin que des informations relatives à Sospel figurent dans les journaux locaux.
- Le développement de nouveaux produits incluant:
 - un nouveau site web de Mairie plus ergonomique intégrant une plateforme permettant de nombreuses démarches en ligne, disponible prochainement.
 - un remodelage et une modernisation du site de l'Office du Tourisme au cours du mandat.

D'autre part, il est également apparu impératif d'améliorer les infrastructures municipales pour offrir aux administrés un service plus efficace et réactif. A cet effet, le parc informatique de la commune est en cours de réfection et un travail est mené en parallèle sur le parc téléphonique afin d'en réduire les coûts et de gagner en fonctionnalité.

Pour combien ?

Les opérations de communication peuvent s'avérer coûteuses pour une commune. Néanmoins, la politique engagée ayant pour objectif de faire bien à moindre coût, toutes les opérations sont faites sur la base de cette ligne directrice.

Concernant le journal municipal par exemple, sa réalisation via les méthodes classiques d'externalisation reviendrait à environ 5000 euros par numéro (création, mise en page, impression, distribution). En comparaison, le coût d'un numéro de « Sous l'Olivier » s'élève à ~1500 euros (voir tableau ci-dessous).

Description des coûts de production de Sous l'Olivier

Création de contenu	0 euros
Mise en page	35 euros par page
Impression	777 euros
Distribution	405 euros

Concernant la Newsletter, ce mode de communication est extrêmement peu onéreux puisqu'elle est rédigée et diffusée en interne par le délégué à la communication. Pour référence, le prix moyen par un prestataire externe aurait été d'environ 100 euros par Newsletter.

Lors du premier conseil municipal, une délibération a été prise pour répartir plus largement la dotation réservée à l'indemnisation des élus ; elle a été divisée entre 6 adjoints (625 euros net par adjoint) et 2 délégués (625 euros net pour l'agriculture et 227 euros net pour la communication). Ainsi, la dotation est la même qu'en 2013 mais répartie sur plus de monde, donc chacun est moins indemnisé que son prédécesseur. Il n'y a donc aucun coût supplémentaire pour la commune.

Comme vous l'aurez constaté, toutes nos actions de communication ont pour unique objectif de vous apporter un maximum d'informations, tout en maîtrisant les coûts.

Toutefois, les suggestions d'amélioration de notre prestation sont les bienvenues ! N'hésitez pas à nous contacter par retour de mail ; nous assurons une réponse systématique.

Sous l'Olivier #4 : Erratum

Quelques erreurs se sont glissées dans l'agenda des manifestations distribué dans le journal "Sous l'Olivier 4". Merci de prendre en compte les modifications suivantes (que vous retrouvez dans la version [téléchargeable](#)):

- 6 au 8 août: spectacle son et lumière "il était une fois la cathédrale Saint Michel" 20h45/ 21h30, renseignements à l'Office du Tourisme.
- 15 Août : 9h30 cocardes et aubades, 10h30 messe en musique avec la Lyre Sospelloise, 11h30 défilé et dépôt de gerbes au Monument aux Morts, 12h00 allocution et apéritif d'honneur sous le chapiteau, 21h00 retraite aux flambeaux, 21h30 feu d'artifice, 22h00 concert gratuit de Newfeel et Bal
- 5 septembre : repas stockfish et soirée provençale assurés par le Foyer Rural
- 6 Septembre: fête de la randonnée annulée



[Télécharger Sous l'Olivier et l'Agenda des manifestations](#)

Remarque : Retrouvez l'agenda complet et tenu à jour sur le [site de l'Office du tourisme](#).

Liste électorale 2015

La loi N° 2015-852 du 13 juillet 2015 visant à la réouverture exceptionnelle des délais d'inscriptions sur les listes électorales prévoit la mise en place d'une procédure exceptionnelle de révision des listes électorales pour 2015.

La mise en œuvre de cette procédure permet de prendre en compte les demandes d'inscription sur les listes électorales déposées entre le 01 janvier 2015 et le 30 septembre 2015.

Ainsi, toute personne s'inscrivant avant le 30 septembre pourra voter pour les élections régionales de décembre 2015.



Passé ce délai et jusqu'au 31 décembre 2015 inclus, les demandes d'inscriptions seront prises en compte pour le 28 février 2016.



Sospel,
mon village

[Consulter le site de la mairie de Sospel](#)

[Je souhaite me désabonner](#)